

RTP 65m



HOSPICE  
DES  
ENFANTS TROUVÉS  
A CANTON

NOTICE LUE A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Dans la séance du 26 mars 1878

PAR M. E. GUIMET



LYON  
ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

C. RIOTOR, RUE DE LA BARRE, 12

1878

Bibliothèque Maison de l'Orient  
  
129742

65m

RTP

HOSPICE



DES

ENFANTS TROUVÉS

A CANTON

NOTICE LUE A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Dans la séance du 26 mars 1878

PAR M. E. GUIMET



LYON  
ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

G. RIOTOR, RUE DE LA BARRE, 12

—  
1878

# HOSPICE

DES

## ENFANTS TROUVÉS

A CANTON

---

Aussi loin qu'on puisse remonter dans l'histoire de la Chine, on voit qu'une des préoccupations des empereurs a été la recherche des moyens propres à adoucir la misère de ce grand pays.

Aussi les établissements de bienfaisance dus tantôt à l'impulsion donnée par le gouvernement, tantôt à l'initiative privée, ont existé de tout temps dans le Céleste Empire.

Indépendamment des greniers publics, des caisses de secours pour les malheureux, des sociétés d'assistance mutuelle pour les ouvriers, des monts-de-piété pour les petits commerçants, des hôpitaux pour les malades, des refuges pour les lépreux, des asiles pour les vieillards, les grandes villes chinoises ont possédé et possèdent encore des hospices d'enfants trouvés.

Les premiers législateurs chinois ont établi la société sur deux bases : la FAMILLE et la PROPRIÉTÉ, et ont assuré par là à leur pays de nombreux siècles de prospérité, de grandeur et de bien-être.

La faculté qu'avaient tous les citoyens de posséder a développé à l'infini les petites propriétés et les petits capitaux, et a donné au peuple une énergie dans le travail et une tenacité dans les entreprises qui ont étonné tous les Européens venus en Chine.

Quant à la famille, elle est d'ordre divin et sert de base à toute croyance. Le culte des ancêtres a toujours primé tous les autres, et il

a résisté non-seulement aux époques de scepticisme, mais à toutes les idées religieuses qui ont successivement envahi la contrée.

Les traditions sacrées les plus anciennes, traditions confirmées et recommandées par Confucius, enseignent aux Chinois à rendre aux mânes de leurs parents morts certains hommages sous peine d'abandonner ces mânes aux persécutions des mauvais génies.

Il ne faudrait pourtant pas voir là une croyance à l'immortalité de l'âme comme la comprennent les religions modernes ; c'est bien plutôt un culte fétichique rendu au cadavre lui-même et un moyen de préserver, par des procédés religieux, le corps vénéré des influences pernicieuses de certains esprits surnaturels.

Les Chinois sont très-effrayés par la pensée que ces rites bien-faisants pourraient manquer à leur sépulture. On les voit préoccupés de leur vivant à se procurer des cercueils convenables et une progéniture assez nombreuse pour qu'à coup sûr leurs mânes reçoivent de leurs descendants des hommages indispensables à la tranquillité de leurs restes mortels.

Il est facile de voir dans l'établissement de cette croyance la persistance des idées favorites des anciens Chinois au sujet de la constitution de la famille, de son organisation établie sur une pensée religieuse et de son développement encouragé par des craintes d'un ordre mystique et surnaturel.

Aussi la population chinoise se multiplie avec une rapidité prodigieuse et presque inquiétante. Les habitants qui n'ont pas d'enfants, même en épousant plusieurs femmes, prennent le parti d'acheter une descendance d'occasion, surtout des enfants mâles, car les sacrifices religieux faits par les fils ont une vertu bien plus efficace que les rites célébrés par les filles.

Malgré la pauvreté d'un grand nombre de familles, il n'est pas très-facile de trouver des enfants à adopter, et, à l'occasion de la famine qui désole actuellement le nord de la Chine, on a cité comme un fait tout à fait anormal que des parents réduits à la plus profonde misère avaient vendu leurs enfants.



On voit donc qu'un petit Chinois représente une valeur, un capital qui peut se transmettre. Il y a même des éleveurs d'enfants dont le métier est d'acheter des garçons et des fillettes, de revendre les garçons aux gens privés de progéniture, d'élever les filles pour en faire plus tard des courtisanes ou des mères de famille et finalement de faire fortune en spéculant sur les habitudes, les tendances et les superstitions de leurs concitoyens.

Ce commerce n'est, en somme, pas beaucoup plus honorable que celui que pratiquent les marchands d'esclaves ; mais il a pour résultat principal de reconstituer la famille ; or, ceux qui profitent de cette organisation pour détourner les enfants vendus de la voie qui leur est tracée par les législateurs chinois, n'ont pas les mêmes excuses et peuvent être accusés de se livrer de parti pris à un trafic d'êtres humains que rien ne nécessite.

Il est pourtant des cas où, pour l'honneur d'une famille, pour toute autre cause, des enfants nouveau-nés ne peuvent être élevés ou doivent être cachés. C'est sans doute pour parer à ces éventualités qu'on a créé en Chine des hospices d'enfants trouvés.

Le décret impérial le plus ancien qui parle de ces établissements date du VII<sup>e</sup> siècle de notre ère ; il a été promulgué par Tai-Tsoug, prince éclairé et bienfaisant de la dynastie des Thang. Et, depuis lui, les fondations de ce genre ont été créées en grand nombre et particulièrement dans les grandes villes.

L'hospice des enfants trouvés de Canton dont le *Monde illustré* donne un dessin très-fidèle de M. Félix Regamey, est un des plus importants du pays qui nous occupe.

Ses vastes cours sont plantées de grands arbres plusieurs fois séculaires, ce qui indique l'antiquité de cette institution.

Au fond de la cour d'honneur est la salle de réunion du conseil d'administration, meublée de beaux sièges carrés en marbre blanc et en bois de fer. Sur le mur, une peinture représente *Fouk-Lok-Chao*, personnage légendaire qui eut cent enfants et mille petits-enfants.

Les chambres des nourrices forment des rues tout autour de l'éta-



blissement. Devant les seuils, des rigoles profondes assainissent les appartements, qui sont tous au rez-de-chaussée.

Quand j'ai visité l'établissement, j'y ai trouvé un grand nombre de nourrices à la santé florissante. Chacune d'elles avaient trois enfants à allaiter et une indemnité de dix sous par jour, ce qui est une somme considérable pour le peuple chinois. Quelques-unes avaient des *petits pieds*, ce qui indiquait qu'elles étaient de familles distinguées.

Ces femmes sont fières de la belle santé de leurs bébés, que je n'ai pas du tout entendus crier. Ces petits êtres bien soignés et silencieux m'ont fait l'effet de petites plantes nourries de lait.

Les enfants n'ont pas de noms ; on attend pour leur en donner un qu'ils soient vendus, ce qui arrive toujours trop tôt au gré des nourrices qui s'attachent à leurs nourrissons. On les vend à dix mois, et ils sont très-demandés et retenus d'avance. Les gens qui font l'acquisition d'un enfant donnent une pièce d'étoffe et 2 dollars à la nourrice, et de 50 à 100 dollars à l'établissement, selon la beauté de l'enfant.

Ce ne sont pas là les seuls revenus de l'institution qui reçoit annuellement 2,600 dollars du gouvernement de la province.

Outre les nourrices, il y a là un grand nombre de vaches et de chèvres.

Une chambre sert de magasin pour les petits cercueils destinés aux enfants qui viennent à mourir. On me fait remarquer avec orgueil que la provision faite depuis plusieurs mois n'a pas encore été touchée et que, par conséquent, les petits pensionnaires sont si bien soignés que la mortalité n'existe pour ainsi dire pas chez eux.

Malgré les facilités données aux familles qui, pour des raisons quelconques, désirent se débarrasser de leurs enfants, il n'est pas rare de voir, dans les champs ou dans les rivières, des cadavres d'enfants abandonnés. Ceci a fait dire à quelques voyageurs peu observateurs que l'infanticide se pratiquait en Chine sur une grande échelle.

Cette assertion n'est pas exacte.

Si un enfant vivant est un capital, un enfant mort est une non-





valeur et, de plus, une occasion de dépenses à cause des frais de sépulture. Voilà pourquoi les corps des enfants décédés sont livrés aux poissons et aux corbeaux.

Quelquefois lorsqu'un enfant est malade et qu'on désespère de le guérir, on le porte à l'hospice catholique des enfants trouvés. Là on reçoit même les moribonds afin de les baptiser *in extremis*, et l'on en rappelle à la vie en moyenne un sur dix. On voit que l'*Oeuvre de la Sainte-Enfance* sauve non-seulement les âmes, mais quelquefois les existences.

En résumé, il faut renoncer à l'idée trop répandue que les Chinois tuent leurs enfants avec la plus grande facilité. Il est bien démontré maintenant que, indépendamment du sentiment paternel qui est en somme aussi développé là-bas que chez nous, des institutions nombreuses ont été fondées pour prévenir l'abandon complet de ces petits êtres.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon).